



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Rédacteur : P. LARUE

☎ : 06 27 28 10 01

Référence : PV AG n°01/2015-2016

Date d'édition : 30-10-2015 (version 1)

Objet : Assemblée Générale des Archers Troyens

Date et lieu de la réunion : samedi 17 octobre 2015 : 14h00 –17h00 à la Maison des Associations (Troyes)

Participants :

Bureau de l'AG : Jérôme BRIERRE, président – Michel DUPREY, vice-président faisant fonction de trésorier – Philippe LARUE, secrétaire

Membre du conseil d'administration : Néant

Licenciés constituant l'AG : Baptiste ABEL – Marcel-Paul BRELET – Jonathan DIETRICH – Frédéric KIRCHHEIM – Steven LEMETTAIS – Delphine MORE – Sylvain PERSONNE DERMONT – Jean-Sébastien REGNIER – Nicolas TREFFOT (présents) et Julien GAVOTTE – Adrien PERROT – Christophe PERROT – Maxime RICORDEAU (représentés par délivrance de pouvoir)

Autres licenciés : Thierry LANGE

Parents présents : Néant

Représentant du comité départemental de l'Aube : Néant

Représentant de la mairie : Mme GARIGLIO, conseillère municipale

Ordre du Jour de la réunion :

- Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27/09/2014
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité
- Résultats sportifs
- Licences 2016
- Bilan financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Election des vérificateurs aux comptes 2016
- Budget prévisionnel
- Projet sportif, projet du club
- Arbitrage
- Questions diverses
- Remise des badges
- Elections au Conseil d'administration et renouvellement d'un membre du Bureau Directeur



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Avec 16 licenciés (12 présents et 4 représentés par pouvoir) constituant l'Assemblée Générale, le quorum permettant à cette instance de délibérer est atteint (16 présents pour 38 membres constituant l'AG, soit plus du quart des membres).

Adoption du PV de l'AG du 27 septembre 2014 :

Le secrétaire commente en séance le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 septembre 2014.

L'approbation du PV est soumise au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

Rapport moral du président des Archers Troyens :

Le président donne lecture de son rapport moral pour la saison 2014-2015. Le rapport moral du président est joint en annexe n°1 du présent PV.

Rapport d'activités 2014-2015 :

Le président donne lecture du rapport d'activités de la saison 2014-2015.

Créneaux d'entraînements :

- mardi de 20h30 à 22h00
- vendredi de 18h00 à 22h00
- samedi de 18h00 à 20h00

Effectifs : 65 archers :

- dont 51 hommes et 14 femmes
- dont 36 jeunes et 29 adultes
- dont 20 en première année et 45 en renouvellement de licences

Prestation de découverte du tir à l'arc :

- 2 séances d'une heure pendant les vacances d'hivers et 2 de 1 heure 30 pendant celles du printemps pour les passeports loisirs
- soirée du 18/05/2014 pour le Défi Raid Etudiants à Troyes

Encadrement, formation :

- 1 cadre le vendredi (pour les compétiteurs)
- 1 cadre et 2 en formation le samedi (pour l'initiation)
- 3 archers ont participé aux formations mises en place par le Comité Départemental
- 2 archers ont suivi une formation et obtenu leur diplôme d'entraîneur 1

Les jeunes : 3 archers débutants ont participé à la phase départementale et 5 à la phase régionale du Trophée Champardennais.

Compétitions organisées :

- Spécial Jeunes le 22/03/2015 en salle



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



- Spécial Jeunes, finale départementale trophée champardennais le 30/05/2015 en extérieur

Participation à la Fête du Sport le 7/09/2014 : manifestation regroupant toutes les associations municipales, organisée par la ville de Troyes et l'office des sports et loisirs.

Participation au VITALSPORT de Décathlon les 13 et 14/09/2014 : manifestation regroupant des associations

Entretien matériel (réparation flèches, arcs, cibles) : 94 heures

Résultats sportifs :

Le président procède à la lecture des résultats sportifs de la saison 2014-2015 dont le récapitulatif est joint en annexe n°2 du présent procès-verbal.

A noter particulièrement les résultats obtenus :

- aux Championnats de France Fédéral par :
 - ✓ Jérôme BRIERRE, 37^{ème} en Seniors Hommes
 - ✓ Jonathan DIETRICH, 35^{ème} en Seniors Hommes arc à poulies
- aux Championnats de France Campagne par :
 - ✓ Jérôme BRIERRE, 10^{ème} en Seniors Hommes
- aux Championnats de France Beursault (2014) par :
 - ✓ Serge MARCHAND, 35^{ème} en Vétérans Hommes arc à poulies
- aux Championnats de ligue FITA par :
 - ✓ Jérôme BRIERRE, 2^{ème} en Seniors Hommes
- aux Championnats de ligue Beursault par :
 - ✓ Pauline TRAFIKANT, 1^{ère} en Cadettes Femmes
 - ✓ Maxime RICORDEAU 2^{ème} en Cadets Hommes
 - ✓ Serge MARCHAND 2^{ème} en Vétéran Homme arc à poulies
- aux Championnats de ligue en salle par :
 - ✓ Maxime RICORDEAU 3^{ème} en Cadets Hommes
 - ✓ Serge MARCHAND, 2^{ème} en Vétérans Hommes arc à poulies
- aux Championnats de ligue Fédéral par :
 - ✓ Pauline TRAFIKANT, 2^{ème} en Cadettes Femmes
 - ✓ Jonathan DIETRICH, 3^{ème} en Seniors Hommes arc à poulies
 - ✓ Serge MARCHAND, 1^{er} en Vétérans Hommes arc à poulies
 - ✓ Thierry LANGE, 2^{ème} en Vétérans Hommes arc à poulies

L'équipe arc à poulies termine 1^{ère} de la division régionale, trophée Michel ADNET.

A ces résultats dans les compétitions régionales et nationales, s'ajoutent 8 titres de champion départemental individuels.



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Licences 2014-2015 :

Le président informe l'assemblée de l'évolution des tarifs affectant les cotisations pour la saison 2015-2016 :

- les parts fédérale FFTA, de la ligue et du comité départemental sont stables sans changement par rapport à 2014-2015,
- la part club est stable, sans changement par rapport à 2014-2015.

Au global, la cotisation pour la saison 2015-2016 reste identique à celle de la saison passée.

Les familles d'au moins deux archers bénéficient d'une réduction de 10% sur la part licence et droit d'entrée.

Le détail des tarifs est repris en annexe n°3 du présent procès-verbal.

Le projet de tarifs applicables pour la saison 2015-2016 est soumis au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

Bilan financier :

Le vice-président assurant la mission de trésorier par intérim commente le bilan financier détaillé de l'association pour la saison 2014-2015 repris en annexe n°4 du présent procès-verbal.

Le bilan financier est soumis au vote de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

Rapport des vérificateurs aux comptes :

MM. Marcel-Paul BRELET et Frédéric KIRCHHEIM, désignés en tant que vérificateurs aux comptes ont procédé à la vérification des comptes de l'association pour la saison 2014-2015 et proposent à l'assemblée de donner quitus au trésorier pour l'exercice de l'année écoulée.

Le président remercie les vérificateurs aux comptes pour leur contribution active au fonctionnement de l'association.

Le rapport des vérificateurs aux comptes est joint en annexe n°5 du présent procès-verbal.

Elections des vérificateurs aux comptes :

MM. Jean-Sébastien REGNIER et Marcel-Paul BRELET se portent volontaires pour la vérification des comptes de la saison 2015-2016. L'Assemblée Générale valide ces candidatures pour la vérification des comptes de la saison 2015-2016.

Marcel-Paul BRELET, compte tenu du retour d'expérience de la vérification des comptes de la saison passée, souhaite :

- disposer de la liste des archers avec en regard les renseignements suivants : montant réglé pour la cotisation, modalités/moyens de règlement de la cotisation, nombre d'inscription de la famille,
- que le listing récapitulatif des charges et produits soit mis en correspondance chronologique avec le classeur des documents attestant des charges et produits.



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Budget prévisionnel :

Le vice-président assurant la mission de trésorier par intérim commente le budget prévisionnel détaillé de l'association pour la saison 2015-2016 repris en annexe n°6 du présent procès-verbal.

Le budget prévisionnel est soumis au vote de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

Rappel : l'autorisation de délivrance par le club des Archers Troyens d'attestations de réception de dons a été accordée par le Centre des Impôts. Cette disposition permet au club de proposer aux bénévoles ayant engagés certains frais au bénéfice du club, soit l'attestation de réception d'un don permettant au bénévole de déclarer le montant des frais engagés en tant que don lors de sa déclaration de revenus, soit le remboursement des frais engagés.

Les modalités de mise en œuvre de ces dispositions sont précisées par le Règlement Intérieur de l'association « Les Archers Troyens ».

Projet sportif :

Le président présente le projet sportif de l'association pour la saison 2015-2016.

L'encadrement des séances d'initiation du samedi sera réalisé par Jérôme BRIERRE, Michel DUPREY et Philippe LARUE titulaires du diplôme « Entraîneur 1 ».

Programme de compétitions :

- participation des jeunes en initiation au Trophée Champardennais
- organisation d'un « spécial jeunes » ou équivalent en salle et d'un autre en extérieur (dates à définir)
- constitution d'une équipe « Hommes Arc à Poulies » sur les épreuves de DR (trophée Michel ADNET, voire sur les épreuves de DRE en fonction des disponibilités des archers.

Arbitrage :

Pour la 3^{ème} saison consécutive, le club des Archers Troyens ne dispose plus d'arbitre. En conséquence, en application des dispositions fédérales, le club se trouve dans l'incapacité d'organiser toute compétition pour la présente saison et jusqu'à ce qu'un membre du club débute une formation d'arbitre. A la date de l'AG, Benjamin MAI et Thierry LANGE se sont portés volontaires pour entreprendre cette formation : à confirmer en fonction des dates des sessions de formation dès qu'elles auront été publiées par la responsable de l'arbitrage de l'Aube.

Projet du club :

Labellisation :

Le label bronze du club ayant été renouvelé, l'objectif du club est de consolider la mise en œuvre des mesures nécessaires au maintien de ce label. En revanche, les conditions pour l'obtention du label argent ne peuvent être remplies actuellement.

Maillots :

Le club dispose de maillots blancs destinés aux débutants (jeunes notamment) et utilisables dans les compétitions de type trophée champardennais.

Une tenue grise / manches bordeaux équipe les archers en compétition. L'acquisition d'un complément de maillots s'avère nécessaire faute de stock suffisant. Compte tenu du prix unitaire



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



élevé de ces maillots, Thierry LANGE propose de se charger d'obtenir des devis pour la confection et la fourniture de maillots. Delphine MORE se propose pour rechercher des solutions pour le flocage (logiciel,...).

Questions diverses :

- 1) Remise en état de la paille de la salle : environ 4 cibles et les tasseaux les séparant sont à refaire
- 2) Accessibilité à la salle (notamment le mardi et le vendredi) : récupération des clés non utilisées et réaffectation à réaliser

Remises de badges :

Postérieurement à l'AG et lors des séances d'entraînement, le président procédera à la remise de badges à certains archers en fonction de leurs scores obtenus dans les différents types de compétitions, de leur type d'arc et de leur catégorie :

- écussons FITA
- flèches pour la salle
- archers pour le Fédéral
- marçassins ou écureuils pour le Campagne
- marmots pour le Beursault.

Elections au Conseil d'Administration :

Sortants : Philippe LARUE sortant en 2015-2016, Didier MOREL démissionnaire.

Candidature : Philippe LARUE – Frédéric KIRCHHEIM – Jonathan DIETRICH

Steven LEMETTAIS, qui avait déclaré sa candidature préalablement à l'AG, retire sa candidature pour raisons personnelles.

L'Assemblée Générale procède à l'élection de Philippe LARUE, Frédéric KIRCHHEIM et Jonathan DIETRICH par 16 voix pour, 0 abstentions et 0 contre.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration se réunit et procède à la désignation des membres du bureau :

Président : J. BRIERRE

Vice Président : M. DUPREY

Secrétaire : P. LARUE

Trésorier : F. KIRCHHEIM



Le Président

Le Secrétaire

Jérôme BRIERRE

Philippe LARUE



LES ARCHERS TROYENS
1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°1 : Rapport moral 2014-2015 du Président

Bonjour,

Bienvenue à tous à cette assemblée générale pour la saison 2014/2015.

Je remercie les présents d'avoir fait le déplacement.

Le club, d'un point de vue général est dans la même continuité que les années précédentes, nous le verrons plus en détails au fur et à mesure de cette AG.

Je suis satisfait et félicite Michel et Philippe pour l'obtention du diplôme d'entraîneur 1.

Je souhaite la même réussite aux futurs candidats arbitres, les volontaires sont Benjamin MAI et Thierry LANGE.

Je remercie les candidats aux élections du conseil d'administration de s'engager à consacrer du temps au fonctionnement du club. Il y a Jonathan DIETRICH, Frédéric KIRCHHEIM et Steven LEMETTAIS. Je souhaite que les fonctions obligatoires au sein du bureau soient à nouveau occupées.

Pour finir, je remercie le conseil général et plus particulièrement la ville de Troyes pour leurs aides financières et pour les infrastructures troyennes mises à notre disposition.



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°2 : Résultats sportifs

Championnat départemental en salle

- Benjamin Homme : Théo Brierre 5^e
- Minime Homme : Benjamin Mai 3^e
Alexandre Brierre 5^e
- Cadette : Pauline Trafikant 4^e
- Cadet Homme : Maxime Ricordeau 2^e
- Senior Femme : Leslie Augustyn 4^e
- Senior Homme : Jérôme Brierre 6^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan Dietrich 3^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Roger Desmarest 1^{er}
Serge Marchand 2^e
Michel Duprey 4^e

Championnat de ligue en salle

- Benjamin Homme : Théo Brierre 7^e
- Minime Homme: Benjamin Mai 9^e
- Cadette : Pauline Trafikant 7^e
- Cadet Homme : Maxime Ricordeau 3^e
- Senior Femme : Leslie Augustyn 5^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan Dietrich 4^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Serge Marchand 2^e
Michel Duprey 8^e

Championnat départemental FITA

- Vétéran Homme arc à poulies :
Serge Marchand 1^{er}

Championnat de ligue FITA

- Senior Homme : Jérôme Brierre 2^e
- Cadet Homme : Maxime Ricordeau 4^e



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Championnat départemental Fédéral

- Cadette : Pauline Trafikant 1^{ère}
- Cadet Homme : Maxime Ricordeau 2^e
- Senior Homme : Steven Lemettais 8^e
Julien Gavotte 9^e
Stéphane Kauskot 10^e
Sébastien Léost 12^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan Dietrich 3^e
Jean Sébastien Régnier 4^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Serge Marchand 1^{er}
Thierry Lange 2^e

Championnat de ligue Fédéral

- Cadette : Pauline Trafikant 2^e
- Cadet Homme : Maxime Ricordeau 4^e
Thomas De Sousa 5^e
- Senior Homme : Steven Lemettais 12^e
Julien Gavotte 14^e
Stéphane Kauskot 15^e
Sébastien Léost 18^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan Dietrich 3^e
Jean Sébastien Régnier 5^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Serge Marchand 1^{er}
Thierry Lange 2^e

Championnat de France Fédéral

- Senior Homme : Jérôme Brierre 37^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan Dietrich 35^e

Championnat départemental campagne

- Senior Homme : Jérôme Brierre 1^{er}

Championnat France campagne

- Senior Homme : Jérôme Brierre 10^e



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Championnat départemental Beursault

- Cadette : Pauline Trafikant 1^{ère}
- Cadet Homme : Maxime Ricordeau 2^e
- Vétéran Homme : Roger Desmarest 2^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Serge Marchand 1^{er}

Championnat de ligue Beursault

- Cadette : Pauline Trafikant 1^{ère}
- Cadet Homme : Maxime Ricordeau 2^e
- Vétéran Homme : Roger Desmarest 5^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Serge Marchand 2^e

Championnat de France Beursault

- Vétéran Homme arc à poulies :
Serge Marchand 35^e

Championnat départemental 3D

- Vétéran Homme arc libre :
Roger Desmarest 1^{er}

Championnat ligue 3D

- Vétéran Homme arc libre :
Roger Desmarest 5^e

Trophée champardennais – niveau départemental

- Poussin : Mathis Pemjean 1^{er}
- Minime : Vanessa Kirchheim 1^{ère}
- Cadets : Simon Verset 1^{er}

Trophée champardennais – niveau régional

- Poussin : Mathis Pemjean 3^e
- Benjamin : Jade Brelet 5^e
- Minime : Vanessa Kirchheim 9^e
- Cadets : Guillaume Mollier 3^e
Simon Verset 4^e

DR, trophée Michel ADNET

L'équipe poulies termine 1^{ère}.



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Challenge du Comité de l'Aube (à la date de l'AG)

- Jeunes : Archers Troyens 4^e
- Adultes poulies : Archers Troyens 3^e
- Adultes classiques : Archers Troyens 7^e
- Débutants : Archers Troyens 1^{er}

Classement national salle

- Benjamin Homme : Théo Brierre 266^e
Yanis Berthelot 337^e
Loan Puccetti 578^e
- Minime Homme : Benjamin Mai 264^e
Alexandre Brierre 618^e
Brice Mare 1033^e
- Cadette : Pauline Trafikant 178^e
- Cadet Homme : Maxime Ricordeau 65^e
Baptiste Abel 1135^e
- Senior Femme : Leslie Augustyn 405^e
- Senior Homme : Jérôme Brierre 204^e
Steven Lemettais 1393^e
Nicolas Treffot 2263^e
Quentin Amiot 2284^e
Christophe Puccetti 2606^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan Dietrich 372^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Serge Marchand 210^e
Roger Desmarest 247^e
Michel Duprey 423^e

Il y a eu 99 participations à une compétition salle.

Classement national FITA

- Cadet Homme : Maxime Ricordeau 155^e
- Senior Homme : Jérôme Brierre 1009^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan Dietrich 207^e
Jean Sébastien Régnier 361^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Serge Marchand 46^e
Thierry Lange 67^e



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Il y a eu 21 participations à une compétition FITA.

Classement national Fédéral

- Cadette : Pauline Trafikant 198^e
- Cadet Homme : Maxime Ricordeau 79^e
Baptiste Abel 525^e
- Senior Homme : Jérôme Brierre 47^e
Steven Lemettais 801^e
Julien Gavotte 484^e
Sébastien Léost 814^e
Stéphane Kauskot 903^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan Dietrich 114^e
Jean Sébastien Régnier 192^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Thierry Lange 41^e
Serge Marchand 47^e
Michel Duprey 189^e
Roger Desmarest 221^e

Il y a eu 51 participations à une compétition Fédéral.

Classement national campagne

- Senior Homme : Jérôme Brierre 30^e
- Vétéran Homme : Philippe Larue 153^e

Il y a eu 5 participations à une compétition campagne.

Classement national 3D

- Vétéran homme arc libre :
Roger Desmarest 75^e

Il y a eu 3 participations à une compétition 3D.

Il y a eu 6 participations à une compétition Beursault.



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°3 : Tarifs des cotisations 2015-2016

Les archers troyens								
TARIFS DES LICENCES 2015/2016								
Types de licences		Part fédérale			Part régionale	Part départementale	Part club	Total (**)
		Hors assurance	Part assurance	S/Total				
Adultes	Compétition	39,75 €	0,25 €	40,00 €	20,00 €	13,00 €	34,00€	107,00 €
	Club	31,75 €	0,25 €	32,00 €	18,00 €	10,00 €	34,00 €	94,00€
	Sans pratique	26,75 €	0,25 €	27,00 €	16,00 €	9,00 €	0,00€	52,00 €
Jeunes		22,75 €	0,25 €	23,00 €	10,00 €	7,00 €	34,00 €	74,00 €
Poussins		13,75 €	0,25 €	14,00 €	7,00 €	5,00 €	34,00 €	60,00 €
Conventions	F.F.H*	15,75 €	0,25 €	16,00 €	2,00 €	2,00 €	34,00 €	36,00€
	F.F.S.A	15,75 €	0,25 €	16,00 €	2,00 €	2,00 €	34,00 €	54,00€
	UNSS	15,75 €	0,25 €	16,00 €	2,00 €	2,00 €	34,00 €	54,00 €
	FFSU	15,75 €	0,25 €	16,00 €	2,00 €	2,00 €	34,00 €	54,00 €
Découverte (à partir 1/03)		16,75 €	0,25 €	17,00 €	3,00 €	2,00 €	17,00 €	39,00 €
Droit d'entrée (**)			40,00 €			* parts fédérale, régionale et départementale prises en charge par la F.F.H. sauf 2€ de part événement		
Droit de tir	L'année, adulte		50,00 €			** Remise de 10% à partir de 2 membres inscrits d'une même famille		
	1 saison int ou ext		25,00 €					
	L'année, jeune (de P à C)		25,00 €					
Frais de matériel			25,00 €					
Location pour arc de prêt			50,00 €					
					Abonnement à la revue fédérale TIR A L'ARC			
					1 ans	2 ans (à souscrire uniquement auprès de la FFTA)		
					22 €	40 €		





LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°4 : Bilan financier saison 2014-2015

CHARGES		RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS	PREVISIONNEL DE L'EXERCICE	PRODUITS		RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS	PREVISIONNEL DE L'EXERCICE	
60-Achats				70- Vente de produits finis, prestations de services				
606100 - licence	3 324,00 €	3 125,00 €	706000-licence	5 317,00 €	5 000,00 €			
606300 -matériel	4 558,54 €	6 000,00 €	706007-Licence Découverte	- €	110,00 €			
61-Services extérieurs				74-Subvention d'exploitation:				
611000-Assurance	288,74 €	300,00 €	741100 - Etat					
613000-Formation	387,00 €	600,00 €	741200- Région C.N.D.S	- €				
613200-Hotel	- €	300,00 €	741300- Département	450,00 €	800,00 €			
613210-Frais de déplacements	382,70 €	300,00 €	741400- Commune VILLE DE TROYES	1 500,00 €	3 245,00 €			
613500-location matériel	10,00 €		741500-					
62-Autres services extérieurs				75-Autres produits de gestion courante				
621000-Consommable	163,27 €	300,00 €	756000-Matériel	1 190,33 €	450,00 €			
621400-Essence	9,19 €	680,00 €	756100-Flèche	213,00 €	120,00 €			
625100-Inscription archers aux compétition	436,00 €	500,00 €	756200-Passeport	4,50 €				
628100-Cotisation	70,00 €	100,00 €	758500-Maillot	105,00 €	250,00 €			
63- Impôts et taxes				76-Produits financiers				
64-Charges de personnel				77-Produits exceptionnels				
65-Autres charges de gestion courante				78-Reprise sur amortissements et provisions				
651000-Frais de bureaux	151,33 €	150,00 €	771300-					
651100-Frais postaux	72,44 €	170,00 €	TOTAL PRODUITS	11 598,61 €	12 525,00 €			
651600-	- €		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
657100-	- €		86-Emplois des contributions volontaires en nature		87-Contributions volontaires en nature			
658000-	- €		861000-Mise à disposition gratuite de prestations	504,97 €	871000-Dons en nature	504,97 €		
67-Charges exceptionnelles				TOTAL PRODUITS	12 103,58 €	01/09/2014	31/08/2015	
678800-REMBOURSEMENT	192,00 €		TOTAL CHARGES	10 550,18 €	Livret A Crédit Agricole	4 034,10 €	5 074,38 €	
68-Dotation aux amortissements				RESULTAT DE L'EXERCICE	1 553,40 €	Caisse/Espèces	9,00 €	0,00 €
TOTAL CHARGES	10 045,21 €	12 525,00 €			Compte Chèque Crédit Agricole	708,71 €	1 230,83 €	
						Total	4 751,81 €	6 305,21 €



LES ARCHERS TROYENS
1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°5 : Rapport des vérificateurs aux comptes 2014-2015

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Exercice 2014/2015

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission de vérificateurs aux comptes qui nous est confiée, nous avons vérifié les comptes de l'association « Les archers troyens », clos le 31 août 2015 et ayant débuté le 1^{er} septembre 2014.

Nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association. Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2014/2015 tels qu'ils vous sont présentés.

En foi de quoi, nous avons rédigé le présent rapport.

A Troyes, le 17 octobre 2015

Les vérificateurs des comptes

Brelet Marcel-Paul

Kirchheim Frédéric



LES ARCHERS TROYENS
1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°6 : Budget prévisionnel saison 2015-2016

Prévisionnel 2015/2016			
CHARGES	PREVISIONNEL DE L'EXERCICE A VENIR	PRODUITS	PREVISIONNEL DE L'EXERCICE A VENIR
60-Achats		70- Vente de produits finis, prestations de services	
606100 -licence	3 400,00 €	706000-licence	5 300,00 €
606300 -matériel	3 800,00 €	706007-Licence Découverte	110,00 €
61-Services extérieurs		706015-Droit de tir	125,00 €
611000-Assurance	300,00 €	708400-Concours	300,00 €
613000-Formation	700,00 €	706013-Frais d'entretien	400,00 €
613200-		706014-Frais d'entretien	500,00 €
613210-Frais de déplacements	700,00 €	706012-Droit d'entrée	800,00 €
613500-location matériel	30,00 €	708800-Prestations d'initiations	200,00 €
62-Autres services extérieurs		708810-Formation	60,00 €
621000-Consommable	400,00 €	74-Subvention d'exploitation:	
621400-Essence	20,00 €	741100 - Etat	
625100-Inscription archers aux compétition	500,00 €	741200- Région C.N.D.S	
628100-Cotisation	100,00 €	741300- Département	800,00 €
63- Impôts et taxes		741400- Commune VILLE DE TROYES	800,00 €
64-Charges de personnel		741500-	
65-Autres charges de gestion courante		75-Autres produits de gestion courante	
651000-Frais de bureaux	150,00 €	756000-Matériel	450,00 €
651100-Frais postaux	100,00 €	756100-Flèche	200,00 €
651600-FFTA quitte PUB		756200-Passeport	15,00 €
657100-		758500-Maillot	100,00 €
658000-		76-Produits financiers	
67-Charges exceptionnelles		77-Produits exceptionnels	
678800-		771300-Don	
68-Dotation aux amortissements,provisions et engagements		78-Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL CHARGES	10 200,00 €	TOTAL PRODUITS	10 200,00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86-Emplois des contributions volontaires en nature		87-Contributions volontaires en nature	
861000-Mise à disposition gratuite de prestations	500,00 €	87100-Dons en nature	500,00 €
TOTAL CHARGES	10 700,00 €	TOTAL PRODUITS	10 700,00 €